



Direction Jeunesse

Tél. 04 94 36 81 51

Fax. 04 94 36 81 81

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de La République - BP 1407 - 83056 TOULON Cedex

www.toulon.com

Questionnaire sur la Politique de Jeunesse à Toulon Synthèse des réponses des partenaires institutionnels et associatifs

Nous avons reçu 47 réponses au questionnaire envoyé au mois de juin 2008, nous avons collecté des contributions jusqu'au mois d'octobre.

Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps à cette réflexion, les propositions sont très riches et appellent à la poursuite de la concertation.

En terme de réflexion générale, on peut noter une satisfaction unanime sur l'initiative d'une concertation sur la Jeunesse à Toulon, le sentiment d'une démarche intéressante et stimulante et une forte attente sur la déclinaison d'une Politique de Jeunesse ambitieuse au cours de ce mandat municipal.

Un leitmotiv revient dans quasiment l'ensemble des documents : la volonté que les élus déterminent les orientations générales de cette Politique de Jeunesse et que la concertation organisée et la plus large possible soit instaurée autour de la mise en œuvre de cette Politique.

La déclinaison des objectifs par secteurs ou territoires est une forte attente pour répondre aux problématiques spécifiques. Dans cette perspective de concertation de proximité, l'ensemble des acteurs s'engageant à mettre à disposition leur expérience et leur connaissance du terrain.

Nous vous livrons dans la suite du propos les principales remarques et propositions sans ordre hiérarchique ni inventaire du nombre de répétition, que nous avons reçu. La volonté est de relever de façon la plus exhaustive possible toutes les contributions.

1- Quelle définition d'une Politique de Jeunesse pour la ville de Toulon ?

Une politique à l'écoute de sa Jeunesse, de ses besoins, de ses inquiétudes, de ses envies, de ses idées. Une politique qui aide la jeunesse à s'épanouir, à préparer son avenir, qui l'accompagne à devenir un citoyen à part entière, responsable, conscient de ses droits et devoirs et de ses capacités à contribuer à la vie et à l'avenir de la cité.

Un raisonnement collectif à l'échelle du territoire et de sous territoires des besoins des enfants, des jeunes et des familles dans une logique de projet global et dans le cadre du Projet Éducatif Local.

Une commission Jeunesse réunissant l'ensemble des élus dont les délégations ont trait avec la problématique Jeunesse.

Une transversalité et un partenariat réels entre les différents acteurs et les institutions.

Un système d'information performant et une volonté de développer la participation des enfants, des jeunes et des familles.

2- Quelle organisation et quelle concertation pour la mise en œuvre d'une Politique de Jeunesse pour la ville de Toulon ?

Une organisation transversale et sectorielle. Le soutien et l'accompagnement des initiatives des jeunes. Un projet global décliné par territoire. Un livre blanc des requêtes et des besoins. Une consultation large et des journées de sensibilisation. Un conseil communal de la Jeunesse. Une rencontre générale des associations. Une équité entre tous les jeunes quel que soit leur quartier, leur origine sociale, etc...

Un projet global de territoire qui s'appuierait : sur la définition, par les élus, d'orientations générales, de choix des axes prioritaires, de choix stratégiques pour l'ensemble du territoire ; sur l'élaboration par les techniciens de projets de sous territoires, de programmes d'action et de dispositifs d'évaluation issus de la consultation/concertation de l'ensemble des acteurs de terrain.

3- Comment développer le lien entre temps périscolaire (midi et soir) et temps extra scolaire (mercredi, week end, vacances) ?

Une synergie entre les acteurs. Une stabilisation des équipes. Une coordination par secteur. Des passerelles entre les projets (expos, blogs, spectacles, ...). Une organisation territoriale et thématique de la concertation.

4- Comment harmoniser et développer les activités en direction des jeunes menées par les associations et le service Jeunesse ?

Soutenir et accompagner les initiatives des jeunes. Un budget digne de ce nom. Une connaissance et un inventaire des ressources des territoires. Des conseils de secteur. Développer des projets communs. Faire avec les jeunes et pour les jeunes. Des passeports loisirs pour les 12-20 ans. Une charte de la jeunesse. Une structure coordinatrice générale et par secteur.

5- Comment développer quantitativement et qualitativement les actions en direction des 3-12 ans ?

Développer l'information. Développer la « politique du coin ». Développer l'accès aux structures municipales. Une structure coordinatrice générale et par secteur.

6- Comment développer quantitativement et qualitativement les actions en direction des 11-15 ans ?

La création d'évènements. Des relais dans les quartiers. Un espace numérique d'information. Un travail avec les collèges. L'aide à la création de juniors associations. Des cadres diplômés. Un budget formation continue.

7- Comment développer quantitativement et qualitativement les actions en direction des 16-25 ans ?

Une vie démocratique dans les quartiers. Favoriser la mobilité. Un inventaire exhaustif des ressources. Des maisons de jeunes à créer. Des actions humanitaires locales. Un partenariat B.I.J / Mission Locale. Des projets européens.

8- Comment développer des activités artistiques et culturelles en direction des jeunes ?

Des lieux d'accueil pour les jeunes dans les structures culturelles. Des conventions pour des stages de découverte. Des partenariats de terrain. Des animateurs spécifiques dans les ALSH. Une médiathèque en centre ville. Une Maison des Jeunes et de la Culture. Un festival de rue.

9- Comment développer des activités sportives en direction des jeunes ?

Un forum des associations en début d'année scolaire. Des stages de découverte. Impliquer les familles. Développer les sports collectifs.

10- Comment développer la formation et l'accompagnement des animateurs des associations et du service Jeunesse ?

Solliciter les associations d'éducation populaire. Développer la formation interne.

11- Comment favoriser la participation des jeunes à la vie de la cité ?

Impliquer les acteurs associatifs. Diversifier les thèmes et les espaces (logiciels libres, musique, mode, ...). Echanger actions citoyennes contre activités de loisirs. Développer l'entraide sociale. Actions inter quartiers. Créer un Conseil Municipal des Jeunes. Développer les projets de jeunes (junior association). Chaque jeune doit avoir un chantier. Tables rondes autour des problèmes de société. Chantiers de jeunes dans les quartiers. Ouverture des salles et des musées à la création des jeunes. Projet Université du Citoyen.

12- Comment valoriser la place des parents et des familles, favoriser leur participation et recueillir leur avis ?

Local d'accueil des parents dans chaque quartier en lien avec les associations. Projet FRANCAS de prise en compte des parents. Inscription des enfants au sein des ALSH de la ville. Questionnaires de satisfaction. Réunion des parents en début et en fin de séjour des ALSH. Lettre d'information (papier et Internet). Journée des voisins.

13- Propositions et réflexions générales.

Schéma municipal pour donner du sens aux initiatives associatives. Création d'un centre de ressources. Organiser la concertation. Moyens financiers pour travailler sereinement et dans la durée. Création d'un comité d'experts.